



MAIRIE DE VIANE
81530 VIANE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIANE

L'an deux mille seize, le dix-huit avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Mme BLAVY Francine, Maire de la Commune de Viane.

Date de convocation : 12/04/2016

Étaient présents : BONNET Claude, MAFFRE Alain, MONDEME Marie-Françoise, RAYNAUD Gorette, PRATLONG Régine, VILLENEUVE Guy, CAVAILLES Patrick, AZAIS Pierre, VAUGIRAULT Danielle, BONNET Dominique
Absent excusé : BRUNIQUEL Jérôme (procuration à Mme MONDEME) THAL Nathalie (a donné procuration à Mme BLAVY Francine)

Absent : SICARD François.

Mme Gorette RAYNAUD a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

N°	Objet	Visa
22 - 2016	Vote du Budget Primitif	

1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 :

Mme le Maire donne lecture des propositions du budget primitif pour 2016.

Il s'élève à 662 924.93 en fonctionnement, en recettes et en dépenses. (en 2015 , 699 579.28 E)

Il s'élève à 312 809.65 Euros en investissement, tant en recettes qu'en dépenses. (306 327.63 Euros en 2015)

Après en avoir délibéré, par 10 oui et 13 blancs, le Budget Primitif est voté.

2- QUESTIONS DIVERSES :

- Informations sur les travaux réalisés par la Communauté des Communes sur Viane :
 - o Place Robert Oulès : en septembre 2016
 - o Immeuble de la Poste : Fin 2016 début 2017 : pour l'été 2016, le BIT sera ouvert à l'Agence Postale de 9h à 12h30
 - o Les panneaux des hameaux sur certaines voies intercommunales ont été changés
 - o Travaux voirie : LE Rocher sera fait dès que les travaux forestiers seront terminés
 - o Pour 2016 : Bois de Luc vers Fontgaynard – Haut du Bois de Luc – Pont Mas d'Azais/ Lavalette
 - o Cette année, il a été gardé en fonctionnement dans les 10 000 Euros pour faire du point -à - temps.

La séance est levée à 9h35